



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE

STELLA MARE

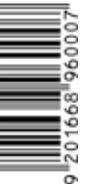
UN ESPOIR POUR A GRITTA

P 5 À 7

1,60€

RAPPORT MASTOR
UN PAVÉ,
À PLUS D'UN TITRE P8

ÉDITO P3 • OPINIONS P4
ÉCONOMIE P10
BRÈVES P 20 • AGENDA P21
VIE PRATIQUE P22
CARNETS DE BORD P26
ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

Photo Claire Giudic

JOUE-LA COMME CASTEX

LE DESTIN SI PARTICULIER DE TOTAL ET ELF,
DEUX SOCIÉTÉS FRANÇAISES CONSCIENTES
DE LEURS INTÉRÊTS ET DE
LEUR MANQUE TOTAL DE SCRUPULE,
NE SAURAIT SE CONCEVOIR SANS
50 ANNÉES PASSÉES À POURRIR LE CLIMAT
EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE..



SOMMAIRE À LA UNE

BIODIVERSITÉ

UN ESPOIR POUR A GRITTA

P5 À 7



OPINIONS

POLITIQUE **RAPPORT MASTOR, UN PAVÈ À PLUS D'UN TITRE**ÉCONOMIE **RELANCE: LES COLLECTIVITÉS MISES À L'ÉCART**

EN BREF ET EN CHIFFRES

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

VIE PRATIQUE **VERS LA FIN DES MOTS DE PASSE**

CARNETS DE BORD

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P10

P20

P21

P22

P26

P11

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

Elisabeth Milletiri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction :

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétaire Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

Sacralizatu

Ci sarà vulsutu à aspittà 29 anni, ma hè fatta. Quì si chì si pò di «tamanta strada!», vistu u tempu ch'ella hè durata a lotta. Sta lotta, hè quilla di i famigli di i vittimi di a catastrofa di Furiani, da fà ch'ellu ùn ci s'ghj mai più una partita di ballò prufiziunali in Francia un 5 di maghju. Una sacralisazioni chì hè intarvinuta u 14 d'uttrovi scorsu, cù l'aduzzioni da u Senatu di a pruposta di legi di u diputatu di a prima circuscrittioni di Corsica Suprana, Michel Castellani. Dopu à l'Assemblea naziunali u 13 di farraghju di u 2020 cù un'aduzzioni à 85 voti contr'à unu, eccu chì i parlamentarii di u Palazzu di u Lussemburgu ani incalcatu u passu di i so colleghi diputati. Cù ssa dicisioni, di fatti, ùn ci sarà più scontri di Liga 1, di Liga 2, ma ancu di Cuppa di Francia à ogni data anniversariu di unu di i drammi i più maiò di u sport in Francia, cù 19 morti è 2357 feriti quillu ghjornu di u 1992, in u stadiu Armand Cesari. Tamantu sullevu pà tuttu un populu chì ùn ni pudia più di veda, tutti l'anni in cor'di veranu, stadii colmi è sceni di gioia smensa, mentri ch'ellu cumemurava una di i stondi i più tragichi di Corsica di a fini di u vintesimu seculu. Mentri chì, pà tutt'altri sughjetti, omu voli sempri assucià a Corsica à a nazioni francesi, quì si circava piuttosto à spiccalla com'è mai. Ciò chì hè quantunqua un scandalu, hè ch'ellu c'hè vulsutu à passà pà a legi pà sbuccà infini nant'à a sacralisazioni di u 5 di maghju. Un sprupositu nicissariu, postu chì n'è a Liga di Ballò Prufiziunali, n'è a Federazioni Francesi di Ballò, i dui istanzi maestri di ssu sport à nivellu naziunali, ùn ani avutu a vulintà vera è u curaghju di falla da par elli, par asempiu par via di mutivi ecunomici soca. Infini... À l'orlu di i 30 anni di u drama, a prumessa di François Mitterrand, Presidenti di a Republica à quill'epica, sarà infini rispittata. ■

Santu CASANOVA**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN****Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica**

SI PASSA CALCOSA... ANNANT'A RETA

En goguette sur le salon Milipol, un présumé candidat, tout d'abord déconcerté devant l'arme, a trouvé intelligent de pointer un fusil de sniper sur les journalistes missionnés pour suivre ses pérégrinations, tout en les menaçant verbalement «pour rire». Inutile de dire que la chose a fait réagir. De manière très diverse, mais une très large majorité de condamnations du geste et des mots se dégageait des tweets sur le sujet. Tous ceux qui ont eu à manier ou approcher des armes, des chasseurs aux policiers en passant par les tireurs sportifs et les anciens appelés du contingent, remarquent qu'un comportement pareil est aussi proscrit que passible de mesures de rétorsion physiques. D'autres, à commencer par Marlène Schiappa, retiennent les menaces envers les journalistes. Que ce soit le manquement aux règles de sécurité, le fait de braquer des gens en les menaçant, celui que les personnes visées soient journalistes, les justifications des fans

du présumé candidat et l'insulte comme seule réponse de la part dudit, tout est condamnable dans cette pathétique pantalonnade. Et on ne peut s'empêcher de penser que les confrères visés auraient sans doute pu réagir autrement que par des rires... Peut-être que la leçon Trump n'a pas suffisamment porté, ou que certains se croient plus malins que les citoyens US. ■ EP



JeanLouis Orlandetti
@JOrlandetti

Vu la manière dont il tient un fusil, ce demeure visé à devenir « Chef des armées » ? 🤔🤔🤔🤔🤔



@ArrioJp @ArrioJp · 1h

Petit tu faisais ça avec un pistolet en plastoc ton père il te mettait un pattonu !

HUMEUR

Liberté, égalité, stumaghé

Au moment où Wanda Mastor remet son rapport à la CdC, on peut s'attendre à la déferlante habituelle de commentaires plus ou moins inspirés de la part de personnalités politiques ou de penseurs de réseaux sociaux. Il est même probable que la référence à la fameuse «égalité républicaine» soit utilisée plus souvent qu'à son tour, avec la formule obsolète «une et indivisible» en renfort. De leur côté, deux autres femmes, Valérie Pécresse et Sandrine Rousseau, qu'on ne peut soupçonner d'appartenir au même bord politique, ont illuminé la pré-campagne de fulgurances dignes de Jupiter. La première veut «territorialiser les peines» de prison, en considérant que tel délit ou crime pourrait se voir puni plus lourdement si la région où «la peine a été commise [sic]» connaît beaucoup d'actes du même type. La seconde, elle, veut augmenter le prix de l'essence, au nom de la transition écologique. Dans un cas, les différences entre «territoires» sont reconnues mais uniquement dans un but répressif; dans l'autre, tout le monde est logé à la même enseigne, depuis le cadre sup' de grande métropole disposant de tous les moyens de transport -ou «mobilités», selon le terme absurde en vogue- au «rural» économiquement faible.

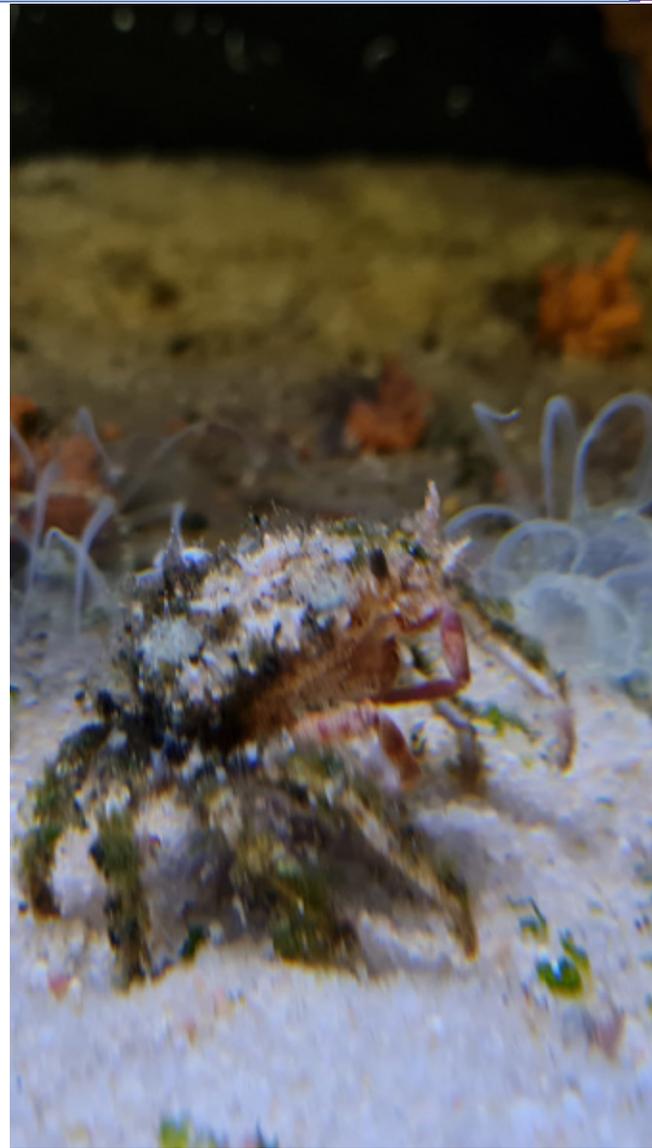
Que M^{me} Pécresse affirme vouloir taper plus dur n'a rien de surprenant: elle participe à la compétition en cours qui consiste à aller toujours plus loin dans le punitif et le durcissement des politiques d'un Etat qui n'a pas spécialement bâti sa réputation des dernières années sur un laxisme échevelé. Il n'en reste pas moins qu'avec elle, l'égalité républicaine agonise au sol. M^{me} Rousseau pose un autre problème: tout en voulant instaurer un chèque énergie en invoquant fort justement la précarité énergétique croissante, elle passe sous silence le sort de millions de gens habitant les zones dépourvues de transport en commun. Pourtant, une simple prise en considération des différences n'a rien d'insurmontable: rien de commun, en effet, entre l'urbain disposant de TER, trams, bus et autres métros, et le vilain bombé -souvent pauvre- dont la voiture à bout de course constitue le dernier espoir de vivre à peu près normalement. Ajoutez à cela un prix du carburant élevé -oui, il est question de la Corse- et la fameuse «égalité républicaine» ressemble à un hérisson après qu'il a mal calculé ses chances de traverser la route.

Que soient remerciées ici M^{mes} Pécresse et Rousseau: l'une comme l'autre apportent de l'eau au moulin des partisans d'une évolution institutionnelle forte. ■ Eric PATRIS

STELLA MARE
**UN ESPOIR
POUR A GRITTA**

Photo Claire Giudic

Une de nos « grinte » locales, une araignée de mer femelle, pondant des milliers d'œufs dans un des bassins du centre : c'est l'image finale de la conférence de presse organisée par la plateforme Stella Mare, l'unité de recherche de l'Université de Corse spécialisée dans l'ingénierie écologique marine et littorale. Et c'est une image d'espoir : la grande araignée de Méditerranée, la Maja squinado, fait partie des espèces menacées. Or, après la langouste il y a quelques mois à peine, les chercheurs du centre sont parvenus à maîtriser sa reproduction. Des réintroductions dans le milieu naturel sont à terme prévues pour reconstituer ou redynamiser les populations sauvages.



« Cette année, les équipes ont réussi à obtenir plus de 1200 juvéniles et à garantir, à ce jour, la survie de plus de 70 % du lot. »

« **L**e film de cette ponte, c'est quelque chose de magnifique. Peu de personnes ont eu la possibilité d'y assister un jour, même les plongeurs les plus aguerris, souligne le professeur Antoine Aiello, président de Stella Mare [Sustainable TEchnologies for Littoral Aquaculture and MARine REsearch]. Les œufs pondus se comptent par milliers. Dans la nature, beaucoup vont se perdre, ne parviendront jamais à donner un individu adulte. Les techniques que nous avons mises au point nous ont permis de maîtriser cette reproduction. La première année, 75 % du développement larvaire avait été effectué. Un an plus tard, nous avons atteint le stade juvénile avec 7 individus produits dans l'écloserie. Cette année, les équipes ont réussi à obtenir plus de 1200 juvéniles et à garantir, à ce jour, la survie de plus de 70 % du lot. » Après la langouste rouge, mais aussi le homard européen, l'huître plate, l'oursin violet, le denti, le corb, la grande patelle, c'est donc le cycle complet de reproduction de la grande araignée de Méditerranée qui est maîtrisé.

Ce n'était pas une mince affaire : comme la plupart des crustacés, les bébés araignées éclosent sous une forme assez différente de celle de leurs parents. Ils passent par différents stades avant de devenir adultes et évoluent par métamorphoses et mues. « C'est la maîtrise des développements larvaires qui est complexe et délicate, explique Jean-José Filippi,

ingénieur en développement animal et référent ingénierie aquacole pour les programmes actuellement menés. Les géniteurs ont été récupérés dans le milieu par les pêcheurs du Cap Corse. Après la ponte, nous avons vu le premier stade larvaire, le Zoé 1, avec son épine dorsale caractéristique. Après 4 jours d'élevage, le stade Zoé 2 est franchi. Puis au 10^e jour, c'est une transformation profonde qui a lieu, avec l'apparition du stade mégalope* et ses yeux pédonculés. Le stade juvénile - ou crabe 1 - est obtenu vers le 19^e jour d'élevage. On reconnaît déjà la forme de l'araignée adulte. Les juvéniles que nous avons actuellement sont âgées de plus de 4 mois. Ils sont au stade crabe 8, et leur comportement est remarquable à observer. Ils mesurent entre 2 et 3 cm et montrent d'exceptionnelles capacités de camouflage ! Pour se fondre dans le milieu et éviter d'attirer les prédateurs, ils avaient pris soin de recouvrir leur carapace d'algues et de débris. Après la mue, on les voit récupérer tous ces éléments sur leur exuvie* pour en recouvrir leur nouvel exosquelette. » Au-delà de l'aspect anecdotique et amusant de ce comportement, c'est tout l'investissement des membres de Stella Mare dans ces projets, c'est le travail mené pour la restauration des écosystèmes en lien avec une pêche durable qu'a salué Stéphane Blanc, directeur de l'institut écologie et environnement du Centre national de la recherche scientifique [CNRS], présent sur la plateforme pour la première fois.



Le président de l'Université de Corse et le président de Stella Mare présentant un juvénile d'araignée

Espèce endémique de Méditerranée -quoiqu'elle ait été longtemps été confondue avec sa cousine d'Atlantique, *Maja brachydactyla*- la *Maja squinado* est protégée au niveau européen (annexes III des conventions de Berne et Barcelone). Mais pour l'heure, son statut de conservation par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui dresse une liste rouge des espèces menacées, n'est pas défini. Depuis les années 1980, sa taille légale de capture est de 12 cm. À l'automne, les araignées migrent vers le fond et le large pour hiverner. Au printemps, elles remontent vers la surface en se rapprochant très près des côtes. Les pêches sont effectuées à cette période. Depuis la fin des années 1970, la baisse des rendements fait craindre aux pêcheurs et aux scientifiques un épuisement des stocks et une mise en danger de l'espèce. Malgré l'abondance de l'espèce dans les années 1950-1960, le déclin des stocks a été si important qu'elle est quasiment absente de certaines zones de Méditerranée, comme par exemple aux Baléares où elle est totalement absente depuis plus de 20 ans, hormis autour de l'île de Formentera où seuls quelques spécimens sont prélevés chaque année. Des expérimentations ont d'ailleurs été menées dès les années 2010 afin de maîtriser la reproduction de cette espèce et étudier son comportement lors de relâchés expérimentaux de faible ampleur. En Corse, les captures de *Maja squinado* ont diminué de moitié entre 2011 et 2019. ■ AN

GRINTA O GRITTA ?

Si l'appellation «grinta» n'est pas inconnue, elle est même la seule répertoriée par l'Adcec, le mot le plus répandu pour désigner *Maja squinado* est «gritta», selon la carte 691 du volume 2 du *Nouvel atlas linguistique et ethnographique de la Corse**. On relève aussi les formes «rancela» et «grancela» dans le Cap, ainsi que «zicca» et «zecca» en Balagne et dans l'extrême sud. ■

*Editions Alain Piazzola @& éditions du CTHS, 2008

«En combinant l'élevage d'espèces complémentaires appartenant à différents maillons de la chaîne alimentaire, on peut recréer un écosystème»

La présence de Gérard Romiti, président du Comité national des pêches et des élevages marins était d'ailleurs, en ce sens, d'une grande importance. Si la pêche suppose un prélèvement dans le milieu, elle doit être raisonnée pour préserver la ressource et la biodiversité : «*Il faut que la vie continue, dans le respect de la nature*, souligne-t-il. *Pour cela, nous avons besoin les uns des autres. Les compétences des universitaires, des ingénieurs de Stella Mare et celles des pêcheurs, ingénieurs concrets de la mer, ne s'opposent pas. Bien au contraire ! Elles se complètent et viennent nous aider à mieux comprendre et à mieux gérer ce milieu. D'une façon rentable pour nos entreprises tout en le préservant. Nous avons besoin de connaissances et il nous en faut même plus encore : d'où viennent les espèces, comment se développent-elles et pourquoi ? Autant de questions que nous nous posons, nous en Corse, mais ailleurs aussi. Voyez l'invasion de poulpes que connaissent actuellement les régions de Bretagne, de Vendée... Le capital de coquilles Saint-Jacques que les pêcheurs ont mis des années à reconstituer est en train d'être détruit par un phénomène dont on ne comprend pas l'origine. Seuls les scientifiques peuvent trouver la réponse. Ensemble, nous avons la possibilité de construire. Depuis la Corse, nous pouvons être un exemple et donner de l'espoir aux jeunes d'ici et*

d'ailleurs.»

Partant des travaux de Stella Mare en matière de reproduction des espèces, les possibilités de réinvestir les connaissances et les projets sont nombreux. Parmi eux, dans le domaine de l'aquaculture, celui d'une «*formule multi-trophique intégrée*». «*C'est une pratique qui contribue à une meilleure gestion de l'environnement tout en augmentant les retombées économiques pour les producteurs aquacoles, conclut Jean-José Filippi. Elle repose sur le recyclage. Plutôt que de produire une seule espèce, en combinant l'élevage d'espèces complémentaires appartenant à différents maillons de la chaîne alimentaire, on peut recréer un écosystème. Les résidus d'aliments, les déchets, d'une espèce sont récupérés pour la croissance d'autres espèces. Nous pouvons associer le homard qui est un prédateur carnivore ; l'huître plate, filtreur des particules présentes l'eau ; l'oursin, brouteur de végétaux ; les macroalgues qui utilisent les nutriments pour leur croissance ; et l'araignée qui, à la différence du homard, est plus pacifique, ne se montre pas cannibale. Un premier test très encourageant a été mis en place avec uniquement des homards sur une ferme marine d'Ajaccio. Il a permis d'obtenir le soutien du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Nous souhaitons le développer.*» ■ Claire GIUDICI

*stade mégalope : dernier stade larvaire ou premier stade post-larvaire de certains crustacés décapodes.

*exuvie : enveloppe que le corps de l'animal a quittée lors de sa mue ou de sa métamorphose et qui laisse place à une nouvelle couche superficielle, déjà prête en dessous de la précédente.

UN PAVÉ, À PLUS D'UN TITRE

Rapport sur l'évolution institutionnelle
de la Corse

11 Octobre 2021
Réalisé par **Wanda Mastor**, agrégée des facultés de droit, professeur de droit public à l'université Toulouse Capitole
Commandé par Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse (Marché n°2021JUR03)



Le rapport de Wanda Mastor sur l'évolution institutionnelle de la Corse est effectivement dense.

Et si son auteure s'en est tenue au rôle de spécialiste du droit constitutionnel qui dresse un état des lieux et formule des propositions, il pulvérise çà et là idées reçues et réfutations à l'emporte-pièce en ce qui concerne le statut actuel de la Corse et la notion d'autonomie. Et ouvre des pistes quant à une réorganisation de la Collectivité de Corse.

Commandé, dans le cadre d'un marché public, par le président du Conseil exécutif de Corse, le document, précise-t-elle, a vocation à être lu par l'ensemble des Corses.

Remis le 15 octobre au président du Conseil exécutif de Corse, le document n'a pas vocation à être un recueil de commandements. Dans l'avant-propos de son rapport sur l'évolution institutionnelle de la Corse, Wanda Mastor, professeur de droit public à l'université Toulouse Capitole, souligne qu'il ne lui appartient pas de se substituer aux organes décisionnels. Les propositions formulées, qui prennent en compte les auditions d'une trentaine de personnalités de tous bords politiques, constituent une «boîte à outils» destinée à permettre aux élus, «à l'issue du débat démocratique, de choisir la réforme qui recueillera la majorité des opinions». Ou de ne tenir aucun cas des suggestions émises et laisser les outils rouiller gentiment dans leur boîte. C'est arrivé, par le passé, mais cette option fait précisément partie intégrante de la règle du jeu démocratique.

Cela étant, encore faut-il que ledit jeu fonctionne à tous les niveaux. À ce sujet, Wanda Mastor ouvre son rapport sur une citation, «cette collectivité sera d'abord ce que les Corses choisiront d'en faire», issue du discours prononcé par le candidat Emmanuel Macron le 7 avril 2017 à Furiani. Or, que ce soit lors des élections territoriales de 2017 ou celles de 2021, dans un contexte national dominé par une abstention mas-

sive, les électeurs de Corse ont majoritairement choisi de s'exprimer lors de ces consultations qui concernent, de façon directe et très concrète, le quotidien des citoyens. Et à deux reprises, la majorité des votants ont porté leur choix pour une liste prônant l'autonomie ou pour une liste aspirant à l'indépendance de la Corse, cette adhésion avoisinant les 68 % en 2021. La revendication d'une autonomie pour l'île n'est donc «plus le combat d'une minorité agissante, voire violente; elle est devenue celui d'une majorité votante en 2017, ce qui aurait déjà pu suffire à entraîner des conséquences normatives effectives» et «celle que soit l'analyse qui peut être faite des résultats des élections, elle ne saurait faire perdre de vue la force de l'argument premier au sein d'une démocratie représentative: celui de la légitimité démocratique».

On l'a vu, les promesses girondines du candidat Macron n'ont pas été traduites en actes par le président Macron, «la révision constitutionnelle permettant l'insertion de la Corse dans la Constitution n'a pas eu lieu» et pour l'heure «à l'argument politique et juridique de niveau constitutionnel s'oppose en réalité celui qui devrait être, dans un État de droit, le plus faible mais qui demeure, en réalité, le plus redoutable: l'argument -plus exactement, le poids- de la tradition».

«À l'argument politique et juridique de niveau constitutionnel s'oppose en réalité celui qui devrait être, dans un État de droit, le plus faible mais qui demeure, en réalité, le plus redoutable: l'argument -plus exactement, le poids- de la tradition».

LES PROPOSITIONS

Réformer le Conseil exécutif: en fusionnant certains offices et agences, avec la nécessité de faire un audit au préalable; en permettant au président du Conseil exécutif d'ester en justice, en demande ou en défense, sur délégation de l'Assemblée de Corse pendant la durée de son mandat; en permettant à l'Assemblée de Corse de déroger à titre expérimental à certaines dispositions de la loi sur habilitation législative.

Renforcer les droits de l'opposition: en élisant les membres de la Commission permanente de l'Assemblée de Corse à la représentation proportionnelle au plus fort reste; en confiant la présidence de l'une des trois Commissions organiques à un membre d'un groupe minoritaire, de l'opposition, ou apparenté à l'un des deux.

Renforcer les relations avec les 4 organes consultatifs: afin de donner aux avis du Conseil économique social environnemental et culturel de Corse (Cesec) leur fonction première qui est d'éclairer les élus surtout dans le cadre des avis obligatoires, tenter d'instaurer une bonne pratique du délai raisonnable; élargir la conférence des présidents à la présidence du Cesec; déléguer la présidence de la Chambre des territoires à un représentant des communautés de communes; créer un référent politique jouant le rôle d'interface entre l'Assemblea di a Ghjuventù et le Conseil exécutif.

Renforcer le contrôle des institutions: en consacrant l'existence du Comité d'évaluation des politiques publiques dans le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse et en réformant sa composition pour renforcer son indépendance (absence du conseil exécutif comme membre de droit) et son caractère démocratique (augmentation des citoyens tirés au sort); en bâtissant un plan anti-corruption, avec la nomination d'un référent déontologique chargé de présider un comité de pilotage composé de la Direction du contrôle interne et de l'Inspection générale de la Collectivité, des membres de la Commission de déontologie de l'Assemblée de Corse et des secrétaires généraux du Conseil de l'Exécutif et de l'Assemblée.

Renforcer le lien entre le peuple et les élus: en créant, sur le thème du développement durable, des conférences citoyennes corses, appelées «Pievi», organisées au sein de territoires et composées, pour un tiers de personnes tirées au sort, un tiers de personnes désignées par l'Assemblée de Corse sur la base de candidatures, et un tiers de personnes élues au sein des milieux associatifs, syndicalistes et religieux.

Insérer la Corse dans la Constitution: insertion de la notion de peuple corse dans la Constitution; révision de la Constitution pour y insérer la possibilité de l'enseignement immersif des langues régionales; insertion de la Corse dans la Constitution avec trois options (a minima: pouvoir d'adaptation des normes nationales dans l'article 72 – 5, médiane: autonomie législative dans l'article 74 – 2, a maxima: autonomie législative avec perspective d'un référendum d'auto-détermination au nouveau titre XIII bis.

L'intégralité du rapport est disponible ici:

[//www.isula.corsica/Evolution-institutionnelle-de-la-Corse-consulter-le-rapport-de-Wanda-Mastor-en-integralite_a2683.html](http://www.isula.corsica/Evolution-institutionnelle-de-la-Corse-consulter-le-rapport-de-Wanda-Mastor-en-integralite_a2683.html)

Toutefois, pose Wanda Mastor, «souhaitée démocratiquement», l'autonomie «est possible constitutionnellement», et «Les conditions pour former une région autonome sont en effet réunies: existence d'un président de l'exécutif, de «ministres» que sont en réalité les conseillers exécutifs; assemblée délibérante devant laquelle le premier est responsable. Présence aussi d'organes consultatifs dont l'efficacité pourrait être renforcée, et du peuple intervenant, conformément d'ailleurs à une tradition historique et culturelle insulaire». Aussi le premier volet du rapport est-il consacré à l'amélioration de l'existant et aux moyens de parvenir à un renforcement démocratique, afin que le fonctionnement des institutions soit plus efficace. Pour «une meilleure respiration démocratique», le rapport suggère d'agir à deux niveaux. Celui de la Collectivité de Corse, en améliorant les équilibres au sein de la représentation, notamment en ce qui concerne les oppositions, car «le suffrage universel, qui offre une majorité [sous la présente mandature, une majorité même absolue], ne saurait oublier les équilibres nécessaires, les droits de l'opposition et l'utilité des organes consultatifs. C'est en respectant l'éthique et la transparence que ledit mandat doit être utilisé, sous le contrôle de regards internes et externes». Ce qui nécessite de renforcer la participation du peuples aux instances. Le second volet revient sur le statut constitutionnel actuel

de la Corse, à savoir «un territoire juridiquement inclassable qui ne s'identifie que par rapport à son «rattachement» à l'article 72 de la Constitution», lequel la résume sobrement à «une collectivité à statut particulier». Puis il explore la question de l'autonomie, qui «est ici entendue comme la possibilité pour la Collectivité d'adopter ses propres lois, et non comme la seule possibilité d'adapter les normes nationales aux spécificités locales, dont devraient bénéficier bientôt l'ensemble des collectivités avec le projet de loi 3DS». Une évolution jugée possible via deux types d'argumentation. La première «consiste à apporter la preuve que l'autonomie ne serait pas une violation du principe de l'indivisibilité de la République. Ce sont surtout des malentendus qui forment ce premier obstacle, l'indivisibilité étant encore confondue avec l'uniformité». La seconde, «s'appuyant notamment sur le droit comparé, permet de faire de l'insularité un élément fondamental du débat sur l'autonomie. C'est cet argument qui permet de rapprocher le statut de la Corse de celui des îles européennes».

Ces deux volets, fait observer Wanda Mastor, «ne sont pas détachables» mais bien complémentaires et «se nourrissent l'un l'autre». Le document et les quinze propositions qui y sont formulées seront prochainement débattus à l'Assemblée de Corse. ■ PMP

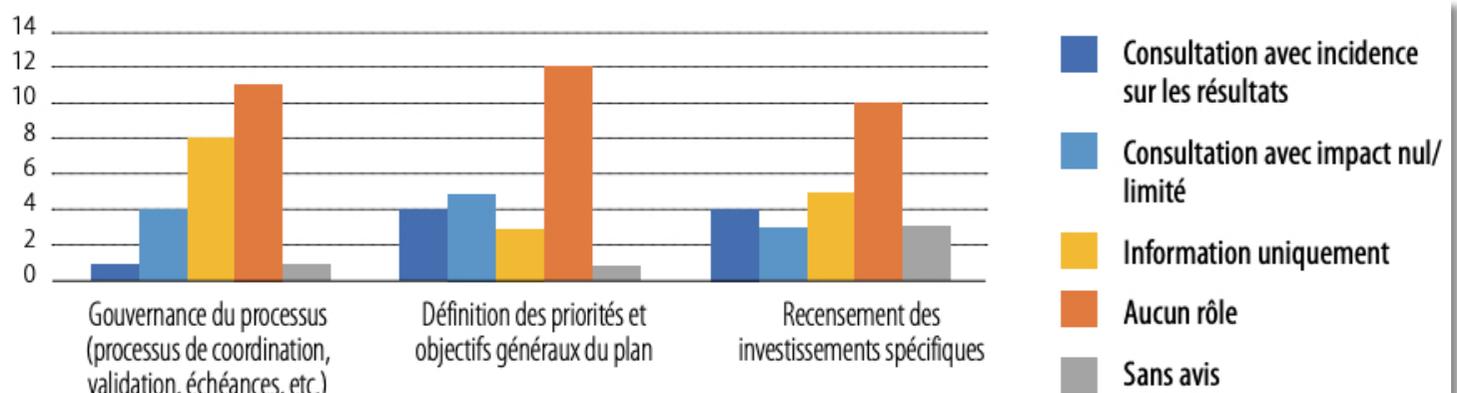
« Souhaitée démocratiquement », l'autonomie « est possible constitutionnellement »

LE CDR POINTE LE DANGER DU DÉFAUT DE CONSULTATION DES COLLECTIVITÉS

À l'occasion de la publication de son baromètre régional et local, le Comité européen des régions a souligné que la consultation insuffisante des villes et des régions par les capitales nationales à propos des plans de relance d'urgence financés par l'Union européenne compromet la reprise.

Rendue publique le 15 octobre 2021, la deuxième édition du baromètre régional et local, produit par le Comité européen des régions (CdR), inclut un des plus vastes sondages d'opinion jamais réalisés à l'échelle de l'Union européenne (UE) auprès des collectivités locales et régionales; conduit par Ipsos auprès de responsables politiques locaux et régionaux dans les 27 États membres de l'UE, il vise notamment à connaître leurs points de vue sur la qualité des relations entre les pouvoirs publics infranationaux, les gouvernements nationaux et l'UE, l'état de la démocratie dans l'union et leurs priorités pour aller de l'avant. Ce rapport annuel met en évidence un creusement des inégalités sociales et économiques entre les différentes régions, au sein d'un même pays et à travers l'UE. Parmi les principaux constats posés, la situation de péril des finances régionales et locales. Alors que les collectivités territoriales sont chargées de fournir à leurs administrés des services publics et des services de santé de qualité, leurs finances sont au plus bas: «*Dans toute l'Union, la hausse des coûts associée à une baisse des recettes a créé en 2020 un déficit d'environ 180 milliards d'euros, correspondant à une perte de 130 milliards d'euros aux niveaux régional et intermédiaire, et de 50 milliards d'euros pour les municipalités. L'UE et ses États membres ont le devoir d'aider de toute urgence les collectivités locales à absorber les chocs sur leurs finances, y compris en recourant aux plans de relance nationaux*». Et, souligne le rapport, le meilleur moyen pour l'Union et les gouvernements nationaux d'accélérer la reprise est de veiller à ce que les actions entreprises prennent pleinement en compte les spécificités régionales et locales: «*l'ignorance de la dimension territoriale de la santé met en péril des vies humaines. Pour être mieux protégés, nous devons ré-évaluer la répartition des compétences sanitaires entre les différents niveaux de gouvernement*». Or le sondage montre que si 86 % des élus locaux et régionaux (87 % en France) jugent qu'une participation accrue des niveaux de pouvoir infranationaux améliorerait le fonctionnement de la démocratie dans l'UE et que 75 % verraient d'un bon œil, dans le même but, une dose de démocratie participative (assemblées ou panels de citoyens), ils sont 65 % (dont 86 % des sondés en France) à estimer que régions et communes n'ont pas assez d'influence sur l'avenir de l'UE. Alors que le baromètre met en évidence une pauvreté liée à la Covid-19 et le risque accru de voir apparaître une «*génération perdue de la Covid-19*», ce défaut de consultation voire cette «*mise à l'écart*» et la mise en place de stratégies qui «*ne tiennent pas compte des besoins réels, de la diversité et des disparités*» des territoires risque de compromettre la relance. En outre, la perspective que les fonds ne soient pas affectés là où villes et régions estiment qu'ils sont les plus nécessaires risque d'aggraver les problèmes posés par le déficit de financement de 180 milliards d'euros. «*On résume trop souvent l'Europe à ses 27 États membres. L'UE est en réalité bien plus riche: ce sont plus de 300 régions, 90 000 municipalités et 1,1 million d'élus locaux et régionaux, représentant plus de 400 millions de personnes*» a rappelé Apostolos Tzitzikostas, président du CdR et gouverneur élu de la région de Macédoine centrale, insistant sur la nécessité que «*tous les niveaux de gouvernance -européen, national, régional et local- puissent prendre des mesures concrètes pour résoudre les problèmes de nos concitoyens*». ■ PMP

LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LA PRÉPARATION DES PLANS NATIONAUX AU TITRE DE LA FACILITÉ POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE



CdR, étude «Regional and local authorities and the National Recovery and Resilience Plans», 2021.

POLITIQUE RÉGIONALE DE SANTÉ

Danielle Antonini élue présidente du CRSA

Créée par la loi Hôpital, patients, santé et territoires, ou loi HTPS, du 21 juillet 2009, la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) est un organisme consultatif destiné à concourir à la politique régionale de santé en émettant notamment un avis sur le Projet régional de santé (PRS). Elle est composée de plusieurs collèges au sein desquels sont représentés, entre autres, les collectivités territoriales, les usagers et associations œuvrant dans les domaines de compétence de agences régionales de santé (ARS), les professionnels du système de santé, les organismes gestionnaires des établissements et services de santé et médico-sociaux ou encore les organismes de protection sociale. Elle organise en son sein l'expression des représentants des usagers du système de santé et organise le débat public sur les questions de santé de son choix. Dans chaque région, la CRSA se veut un lieu privilégié de concertation, d'expression, et de débat pour faire valoir les priorités en matière de politique de santé et d'autonomie. Le 19 octobre, la CRSA Corse s'est réunie à Borgo en assemblée plénière afin de renouveler sa présidence. Pour succéder à Josette Risterucci, Danielle Antonini, cardiologue, médecin du sport, conseillère territoriale du groupe Femu a corsica et membre du collège des représentants des collectivités territoriales, a été élue présidente à l'unanimité, dès le 1^{er} tour. ■ AN

RISQUES MAJEURS

Sensibiliser pour inculquer les bons réflexes en cas de crise

«Les bons réflexes ne sont pas toujours ceux que l'on croit». C'est le slogan sous lequel la ville d'Ajaccio a lancé une campagne de sensibilisation de sa population aux risques majeurs de son territoire.

Intervenant après la révision de son Plan communal de sauvegarde, celle-ci passe tout d'abord par la publication de son Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) le 15 octobre. Outil réglementaire de communication destiné à la population, cette brochure vient informer sur les risques majeurs identifiés sur le territoire de la commune, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde des populations mais aussi sur les moyens d'alerte en cas de risque imminent. En somme, il vient inculquer à tout un chacun les bonnes pratiques à adopter au quotidien à travers la préparation aux situations d'urgence, mais aussi les comportements à adopter pendant et après une crise. Accessible en ligne* et mis à disposition des citoyens dans tous les lieux publics de la ville, le Dicrim vient ainsi donner des informations spécifiques à chaque évènement pouvant impacter la ville. Inondations (avec l'identification des quartiers les plus concernés comme les Salines, Pietralba, Saint Joseph, les Cannes et Campo dell'Oro), vent violent, feu de forêt, canicule, mais aussi rupture de barrage ou encore risque industriel (avec le rappel de la présence de 4 sites classés Seveso sur le territoire de la commune) sont ainsi notamment mis en avant. Mais plus loin que la publication de ce document, Ajaccio étant un Territoire classé à risque important d'inondation (TRI), la ville a également souhaité accentuer la sensibilisation de sa population sur le risque pluie et inondation et a lancé une campagne de communication spécifique auprès du grand public le 18 octobre. «Il revient aux collectivités et aux acteurs locaux de prévenir et de sensibiliser afin de développer une culture du risque efficiente au sein de la population. Si les risques sont présents et visibles dans le paysage et dans le quotidien, un effet d'accoutumance tend à favoriser des comportements individuels de déni, explique Nicole Ottavy, adjointe à l'urbanisme et référente sur ce dossier. La ville d'Ajaccio se mobilise aujourd'hui dans une campagne de communication axée sur son DIRCRIM pour sensibiliser la population à l'ensemble des risques qui impactent notre commune, pour accompagner, préparer et impliquer nos concitoyens, de tout âge, à l'éventualité d'évènements majeurs. La sécurité doit être une préoccupation de tous, à chacun d'anticiper et d'agir». ■ MP

* <https://fr.calameo.com/read/004925237f6375f01031f?page=3>



Les chiffres de la semaine

3 151

interventions du CrossMed entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 2021, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2020 et de 37 % par rapport à 2019. Il a été recensé 112 accidents de baignade (61 en 2020), 1165 avaries de navires (1103 en 2020) et 14 personnes tombées à la mer (12 en 2020). Au total, durant cette période, 1316 personnes ont été secourues et 26 ont perdu la vie en mer.

Les chiffres de la semaine

20

des 21 communes de Haute-Corse ayant déposé des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, à la suite des intempéries qui ont touché le département et plus particulièrement la Plaine orientale du 3 au 5 octobre 2021, entraînant inondations et coulées de boue, ont reçu un avis favorable. Reste le cas de la commune de Venzolasca qui nécessite un complément d'expertise et fera l'objet d'un nouvel examen.

Les chiffres de la semaine

2

foyers de fièvre catarrhale ovine confirmés sur des troupeaux, en Haute-Corse et en Corse-du-Sud, respectivement les 13 et 15 octobre 2021. Il s'agit du sérotype 4 qui circule de façon enzootique en Corse depuis de nombreuses années, mais les deux foyers montrent des animaux qui présentent des signes cliniques, pour la première fois cette année: baisse de production laitière, difficultés respiratoires, problèmes lors des mises-bas.

MUSIQUE

Jonglage percutant

Trois frères, nés à Bordeaux. À 6 ans, Clément a commencé à apprendre la batterie; plus tard, il a intégré un ensemble de batteries et continué à se parfaire jusqu'à devenir champion de France HSMA en 2009, puis il s'est intéressé à la guitare. Tout jeune, Stéphane jonglait avec tout ce qu'il trouvait; «monté» à Paris, il y a suivi une formation de cascadeur et a tourné dans plusieurs films comme *Les fragments d'Antonin* de Gabriel Le Bomin ou *Le deuxième souffle* d'Alain Corneau. Cyril s'est initié lui aussi très jeune à la jonglerie avec Stéphane, son grand frère, puis a appris, en autodidacte, la flûte irlandaise et plus tard la cornemuse. Vers la fin des années 2000, les frères Colle ont décidé de réunir leurs talents et de fonder un groupe, dans un premier temps baptisé le Musi'Colle avant de devenir, plus simplement, Les frères Colle. C'est dans la maison familiale, en Gironde, que les trois frères ont créé et expérimenté leurs premiers numéros, axés autour de la batterie et de la jonglerie. Après des débuts sur la scène d'un cabaret local, puis dans les festivals d'art de la rue, ils sont repérés en 2012, lors d'un showcase à Paris au théâtre de la Reine Blanche, par le comédien et metteur en scène Eric Bouvron. Ensemble, ils ont fait évoluer le spectacle, qui s'est exporté depuis en Suisse, en Allemagne, en Espagne ou encore en Chine. Clément est le «métronome» du groupe: percussion, batterie, guitare, il est celui qui donne le temps, fait jouer les sons et contribue aussi à la création lumière du spectacle. Stéphane, qui est aussi réalisateur, est le «créateur», toujours à contretemps; tandis que Cyril est le «médiateur» qui arrive toujours à temps et temporise, canalise, apporte sa touche personnelle dans les compositions mélodiques et rythmiques et prend en main la régie générale du groupe. Ensemble, ils enchaînent des performances au cours desquelles se conjuguent musique, jonglerie, acrobaties, bousculant allègrement les codes, faisant sonner drums, toms, cymbales, cornemuse, flûte et guitare tandis que voltigent quilles, balles, baguettes et parapluies.

Le 22 octobre 2021, 19h 30. Spaziu Culturale Natale Rochiccioli, Cargèse. ☎ 09 62 61 95 14 & www.cargese.corsica/spaziu-culturale-natale-rohiccioli/



CINÉMA

Lisula CinéMusica

Avant même l'avènement du film sonore annoncé par *The Jazz Singer* en 1927, le cinéma a entretenu des liens étroits avec la musique, interprétée en direct lors des projections au temps du muet. Chaque année, l'association Rencontres cinéma et musique-CinéMusica organise un événement qui met en lumière cette histoire d'amour qui dure depuis plus de 100 ans, autour d'une programmation de films, fiction ou documentaires, ayant un rapport quel qu'il soit avec la musique, de tous styles et sous toutes ses formes. À l'affiche de cette édition, outre des films classiques ou récents (*The Doors* d'Oliver Stone, *Tralala* d'Arnaud et Jean-Marie Larrieu, *Si on chantait* de Fabrice Maruca, *Buena Vista Social Club* de Wim Wenders, *Burning Casablanca* d'Ismaël El Iraki), des avant-premières avec notamment *Elles dansent*, documentaire d'Alexandre Messina, projeté en présence du réalisateur et de la danseuse qu'il a suivie auprès de patients atteints par le cancer (22 octobre, 21 heures) et *Aline*, de Valérie Lemerrier, fiction librement inspirée de la vie de Céline Dion (23 octobre, 21 heures). Également une compétition de 11 courts métrages sur le thème de la musique, pour laquelle seront décernés un prix du jury composé de professionnels, un prix du public et, pour la première année, un prix des jeunes collégiens (le 25 octobre, 18 heures). Pour les plus jeunes, le 24 octobre, un ciné-brioche (11 heures), avec une sélection de films d'animation et une collation, puis à 14 heures, *Coco*, film d'animation de Lee Unkrich et Adrian Molina. Pour clôturer ce festival, le 26, une soirée spéciale punk, avec deux courts-métrages: *Crock of gold*, de Julien Temple, portrait de Shane Mc Gowan, cofondateur et chanteur des Pogues (18 30) et de *Sale tête ce gamin*, de Serge Bonavita (21 heures).

Jusqu'au 26 octobre 2021. Cinéma Le Fogata, L'Île-Rousse. ☎ 06 19 38 43 96 & www.cinemusica.fr



DANSE/CHANT

Ritrattu

Photo-reporter, Antonia a travaillé en Corse pour un quotidien régional, elle a été le témoin plus ou moins impliqué des premières années de plomb qui ont endeuillé l'île, puis elle est partie couvrir la guerre en ex-Yougoslavie. Revenue en Corse, elle s'y est reconvertie dans les photos de mariages et de festivités. Un soir, à Calvi, après une journée de travail, elle croise Dragan, qu'elle a connu jeune soldat en ex-Yougoslavie et qui est à présent légionnaire à Calvi. Après une longue conversation avec lui, quoique fatiguée, la jeune femme décide malgré tout de prendre la route pour rentrer chez elle. Elle succombe à un accident de voiture. Lors de la cérémonie funèbre, resurgissent les souvenirs de ceux qui l'ont connue, comme autant d'instantanés qui, sans retracer totalement son histoire, en éclairent des aspects. Responsable de la formation au diplôme d'état de professeur en danse contemporaine à l'Université de Corse, Céline Giovannoni a réalisé une adaptation chorégraphique du roman de Jérôme Ferrari, *À son image* (Ed. Actes Sud, 2018), portée par neuf danseuses et danseurs de Studidanza, la compagnie de danse de l'Université de Corse, sur des musiques créées et interprétées en live par le groupe polyphonique A Filetta. En douze tableaux, comme autant de chapitres, les éclats d'une vie trop brève.

Le 23 octobre 2021, 21 heures Théâtre municipal de Propriano. ☎ 04 95 76 01 49 & theatredepropriano.com

Le 13 novembre 2021, 20h 30 Spaziu Culturale Natale Rochiccioli, Cargèse. ☎ 09 62 61 95 14 & www.cargese.corsica/spaziu-culturale-natale-rohiccioli/



QUAND L'ART EST UN MERCI: NAISSANCE D'UN EX-VOTO



Photos Claire Giudici

L'art est partout, et remplit bien des missions. Il sert aussi à remercier d'une guérison, d'un retour à la vie. C'est ainsi que le sculpteur Antoine Pallavicini, installé à Bigorno, dans l'Altu di Casacconi, a créé un ex-voto, commandé par un particulier. L'œuvre se trouve désormais dans une chapelle du Cap-Corse.



Au-delà du coronavirus qui nous angoisse en ce moment, tant d'autres maladies peuvent frapper. Durement. Et parfois, au-delà de ce qu'on peut attendre de la médecine, seule la foi qu'on met en des puissances supérieures peut soutenir l'espoir. Et sans doute contribuer à porter la guérison. Claude Meunié est très croyant. Marié à une Corse, après avoir longtemps travaillé dans l'architecture et la décoration à Paris, c'est dans l'île qu'il a choisi de se retirer. À Nonza plus précisément, sur une falaise dominant la mer. Depuis qu'il est à la retraite, il s'est particulièrement intéressé aux traditions religieuses et a écrit deux livres. Le premier, en 2004, s'intitulait *Les confréries, 600 ans de charité et de prière* [Ed. Anima corsa]. En 2016, il a publié à la Stamperia Sammarcelli *Les ouvrages en palmes tressées*. Richement illustré, l'opuscule présente toutes les spécificités d'un art qui accompagne la fête religieuse des Rameaux. Et dont les techniques sont en train de se perdre. Quand la maladie l'a frappé, c'est vers Dieu et plus particulièrement vers la Vierge Marie qu'il s'est tourné. Il a promis, s'il guérissait, d'offrir une statue à Notre Dame des Grâces. Il souhaitait, un peu dans l'esprit du tableau miraculeux datant du XVII^e siècle qui se trouve à Notre-Dame de Lavasina, près de Bastia, une représentation de la Madone portant dans ses bras l'Enfant Jésus. «*Trouver quelqu'un qui vous sculpte une statue, de nos jours, ce n'est pas facile. J'ai demandé à l'ébéniste qui réalisait alors quelques travaux dans la maison, mais ce n'était pas de son domaine. Il m'a dirigé vers Antoine Pallavicini.*» C'est ainsi qu'un ex-voto de 1,30 m de haut a vu le jour.

«*Ce ne fut pas une mince affaire, raconte l'artiste. Il est difficile de trouver en Corse un bois apte à être sculpté, c'est-à-dire suffisamment tendre sans l'être trop, séché comme il se doit, sans défauts visibles - même si, à la taille, on a parfois des surprises. C'est dans le Tarn que j'ai obtenu le tronc de tilleul blond dans lequel la statue a été sculptée. Il a fallu le ramener jusqu'à mon atelier de Bigorno, dans l'Altu di Casacconi, où j'ai commencé mon ouvrage.*» Du bloc de bois brut à la statue finie, il y a un long chemin. Le dégrossissage se fait à la tronçonneuse, puis vient le travail à la hachette, à l'herminette, la scie, etc. Jusqu'aux ciseaux à bois de différents modèles et au papier à poncer, de plus en plus fin, pour donner à la statue son toucher lisse et chaud. L'œuvre, enfin, est vernie à la cire. «*Même choisi avec soin, le bois reste une matière vivante. Il a fallu parfois colmater une fis-*

sure qui pouvait s'ouvrir, combler le défaut né d'un ancien nœud mal cicatrisé. Puis le bois n'offre pas toujours une résistance uniforme. J'ai traité certaines zones, heureusement restreintes, avec une résine pour les durcir. Mais c'est souvent un mal pour un bien. L'œuvre n'en a que plus de caractère.»

Le travail aura duré un an. Il faut dire qu'entre-temps, le sculpteur a dû être opéré de la main, et on imagine bien l'importance de la main dans le travail d'un artiste. «*Le handicap est tel qu'on ne peut faire autrement que d'interrompre le chantier. On m'interroge parfois: comment faisaient les Michel-Ange, les Bernin, etc. qui réalisaient des œuvres monumentales avec des moyens bien loin de ceux que nous offrent nos technologies modernes? La réponse est simple: ils ne travaillaient pas seuls. Ils avaient des élèves, des apprentis, des collaborateurs qui exécutaient de nombreuses tâches. Souvent, l'auteur de la commande demandait au maître de ne faire lui-même que certains éléments importants qui lui permettraient de reconnaître sa patte. Mais pour tout le reste, il était aidé.*» Sa Vierge à l'Enfant, Antoine Pallavicini l'a sculptée seul, de bout en bout.

Il n'est, bien entendu, pas novice en la matière et expose régulièrement dans des galeries, en Corse comme sur le continent. Son œuvre maîtresse, la *Contrefemme*, réalisée en tilleul argenté, mêle un imaginaire musical né de la forme de la contrebasse à l'harmonie du corps féminin. L'artiste n'y a pas sculpté de tête. À la place, une volute, pour laisser à chacun la possibilité de se projeter. Parmi ses œuvres particulièrement remarquées un *Pied de danseuse* en buis, puis un autre mêlant marbre de Carrare et buis. L'association des deux matériaux est particulièrement réussie. «*Mais en fait, c'est le résultat d'un accident! Lors d'une exposition, la statue en marbre est tombée et s'est cassée. Pour la réparer, il m'a fallu utiliser un bois dur et lisse.*» C'est ainsi qu'est né un bracelet de cheville aux tons dorés et que la pointe du pied a retrouvé une autre vie. Il n'y a pas de hasard.

Outre l'ex-voto de Nonza, Antoine Pallavicini a réalisé d'autres statues représentant des personnages, notamment une *Marianne* commandée par une mairie, une *Sainte Geneviève* pour une caserne de gendarmerie, un *Toussaint Louverture*, etc. Il continue à dessiner, au fusain, à l'encre, à la sanguine. Puis à sculpter. Son prochain projet, sans doute encore en tilleul: la douceur arrondie d'un ventre de femme enceinte dans lequel se dessinent les pieds du bébé à venir. ■ **Claire GIUDICI**

ACHATS ET SERVICES SUR INTERNET

VERS LA FIN DES MOTS DE PASSE ?

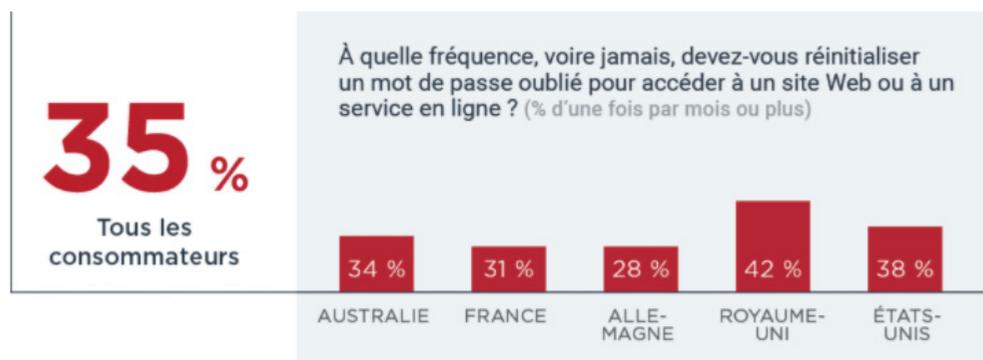
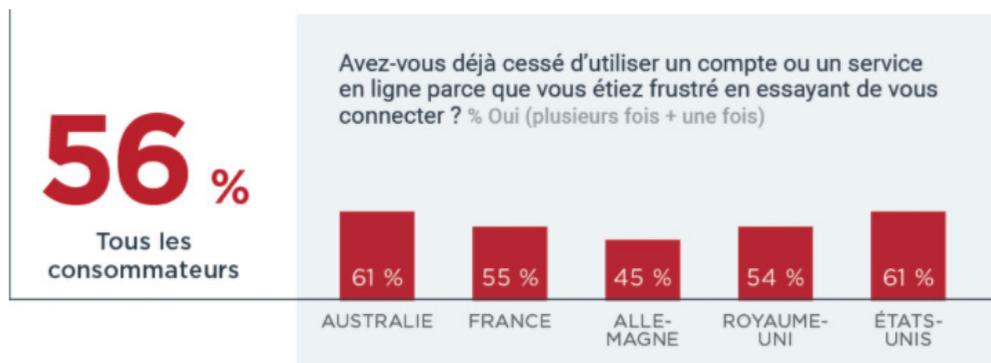


Selon les résultats d'une enquête internationale réalisée pour le compte de la société Ping Identity, près de la moitié des consommateurs interrogés se détournent des mots de passe pour accéder aux sites en ligne au profit d'alternatives plus simples et plus sécurisées et seraient prêts à abandonner un service en ligne pour un concurrent qui leur offre une authentification plus simple.

La transformation de la vie quotidienne, accélérée par la pandémie de Covid-19, a influé sur la manière dont les consommateurs interagissent avec les marques et les sites marchands. À l'initiative de la société américaine Ping Identity, spécialisé dans la protection des identités numériques, le cabinet d'études Wakefield a mené, en juillet 2021, une enquête auprès de 3 400 consommateurs aux Etats-Unis, en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Australie. 1 000 consommateurs ont été interrogés aux Etats Unis, et 600 respectivement dans les quatre autres pays. Il en ressort que les clients interrogés n'hésitent plus à quitter une marque ou un service en ligne s'ils peuvent bénéficier d'une meilleure expérience ailleurs, c'est-à-dire trouver à la fois plus de simplicité et de rapidité de connexion et une bonne protection de leurs données personnelles.

Premier constat, en effet, celui d'une exigence accrue de se voir proposer des connexions simples et rapides.

Globalement, 77 % des personnes interrogées (78 % pour la France) ont déclaré avoir récemment abandonné ou stoppé la création d'un compte en ligne pour diverses raisons, dont l'obligation de fournir trop d'informations personnelles [40 % pour l'ensemble des sondés et 39 % pour la France], une trop longue durée pour saisir les informations [33 % et 31 % pour la France], et trop d'étapes de sécurité [29 % et 27 % pour la France]. Ainsi, 56 % des personnes interrogées (55 % en France) auraient récemment abandonné un service en ligne en raison d'une trop grande difficulté de connexion et 63 % d'entre elles [72 % en France] se disaient prêtes à abandonner un service en ligne au profit d'un concurrent qui leur offre une procédure d'authentification plus simple. Autre attente forte, celle d'une protection des données personnelles qui soit aussi transparente que simple : 85 % des personnes interrogées [79 % en France] souhaitent connaître la façon dont les services en ligne partagent leurs données personnelles, mais



44 % des personnes qui ont pris part à l'enquête [31 % pour la France] admettaient ne pas respecter les règles de sécurité en matière de mots de passe

72 % [75 % des sondés français] ont déclaré que cette information est difficile à trouver. Par ailleurs, 72 % des sondés [67 % en France] disaient avoir ajusté manuellement les données contenues dans leur profil client pour protéger leur vie privée - dont jusqu'à 89 % pour les jeunes de moins de 26 ans- et 60 % [54 % en France] avaient supprimé un compte client en raison d'inquiétudes sur la protection de leurs données personnelles, dont 46 % [42 % des sondés français] plus d'une fois.

L'enquête montre également une désaffection croissante des mots de passe. Déjà, 44 % des personnes qui y ont pris part [31 % pour la France] admettaient ne pas respecter les règles de sécurité en matière de mots de passe, par exemple en modifiant très faiblement un ancien mot de passe [29 % et 18 % pour la France] ou en réutilisant

un même mot de passe sur un autre compte [15 % et 13 % en France]. De plus, 40 % ne sont pas en mesure de répondre aux questions de sécurité au moins la moitié du temps lorsqu'ils tentent de récupérer l'accès à un compte ou de réinitialiser un mot de passe. Aussi, à 46 % [37 % pour la France] les usagers préféreraient utiliser un service ou un site offrant une alternative aux mots de passe et 58 % [62 % pour la France] adhèrent au concept de type coffre-fort numérique* capable de stocker en sécurité leurs informations personnelles sur un smartphone et de les partager électroniquement, cette option remportant le plus de succès auprès des moins de 40 ans [70 %].

Il semble donc désormais que la fidélisation des clients passe par l'amélioration des connexions. ■ AN

*Le coffre-fort numérique, ou coffre-fort électronique ou encore e-coffre-fort, est un espace de stockage de documents virtuel, présenté comme « personnel et sécurisé ». L'utilisateur en est le seul propriétaire de ce coffre et le prestataire de ce service ne doit pas avoir accès au contenu du coffre

CARNETS DE BORD

LE TERRORISME, LA JEUNE FEMME ET LE PRÉSIDENT



Est-on en train de s'habituer à l'horreur? En Norvège, cinq personnes, quatre femmes et un homme de 50 à 70 ans, ont été tuées à l'arme blanche à Kingsberg, à l'ouest d'Oslo, la capitale norvégienne. L'auteur, un Danois de 37 ans, avait d'abord menacé ses victimes avec un arc. Les enquêteurs sont en train de démêler les causes entre radicalisation et folie pour statuer sur le caractère exact de l'assassinat dont, du côté de la France, on a peu parlé.

En Grande-Bretagne, c'est un député qui a été assassiné le 15 octobre et, cette fois, le caractère terroriste ne fait guère de doute. Le député conservateur David Amess, 69 ans, tenait sa permanence d'élu dans l'église méthodiste de Leigh-on-Sea, dans le comté d'Essex, quand il a été poignardé à mort par un jeune homme de 25 ans qui attendait son tour pour, disait-il, s'entretenir avec lui et qui lui a asséné dix-sept coups de couteau. L'auteur serait un ancien conseiller du gouvernement somalien. Il avait été dans le passé orienté par une séquence de «déradicalisation» à laquelle il s'était montré peu assidu.

Le premier ministre conservateur Boris Johnson et le chef de l'opposition travailliste, Keir Starmer, ont déposé des gerbes. «*Terror will not win*», la terreur ne gagnera pas, a clamé à la une le *Sunday Mirror*. Des morts, des fleurs et des minutes de silence, comme d'habitude. Pourtant, la terreur ne ralentit pas sa sinistre progression.

La Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), qui avait publié en 2019 un rapport très détaillé sur le terrorisme islamiste depuis 1979 [date de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique], vient d'actualiser son étude jusqu'au 31 août 2021, date du départ des Américains de Kaboul, deux semaines après le retour des talibans.

L'étude montre qu'entre 1979 et mai 2021, au moins 48 035 attentats islamistes ont eu lieu dans le monde, provoquant la mort d'au moins 210 138 personnes. En moyenne, chaque attentat islamiste a causé la mort de 4,4 personnes. Les militaires ont été la cible principale [31,7 %], devant les civils [25,0 %] et les forces de police [18,3 %]. Rien qu'entre 2013 et mai 2021, on comptabilise 37 576 attentats, ayant fait 165 135 morts.

Entrant dans le détail, la Fondapol montre que L' Afghanistan

a été le pays le plus touché par le terrorisme islamiste, devant l'Irak et la Somalie. «*Nous montrons également, précise la Fondapol et elle a raison de le faire, que la majorité des attentats islamistes [89,5 %] touchent des pays musulmans et que les victimes sont principalement des musulmans, dans les mêmes proportions.*»

Au sein de l'Union européenne, c'est la France qui été le pays le plus frappé, avec au moins 82 attentats islamistes et 332 morts: 24 attentats et 32 morts en 1979-2000, 8 attentats et 7 morts en 2001-2012. Enfin, incluant *Charlie* et la soirée du Bataclan, des terrasses parisiennes et du Stade de France, 50 attentats et 293 morts entre 2013 et mai 2021.

L'étude, consultable sur internet*, nous dit qu'il serait bien de ne pas oublier et de ne surtout pas s'habituer, même lorsque les attentats sont perpétrés chez les autres.

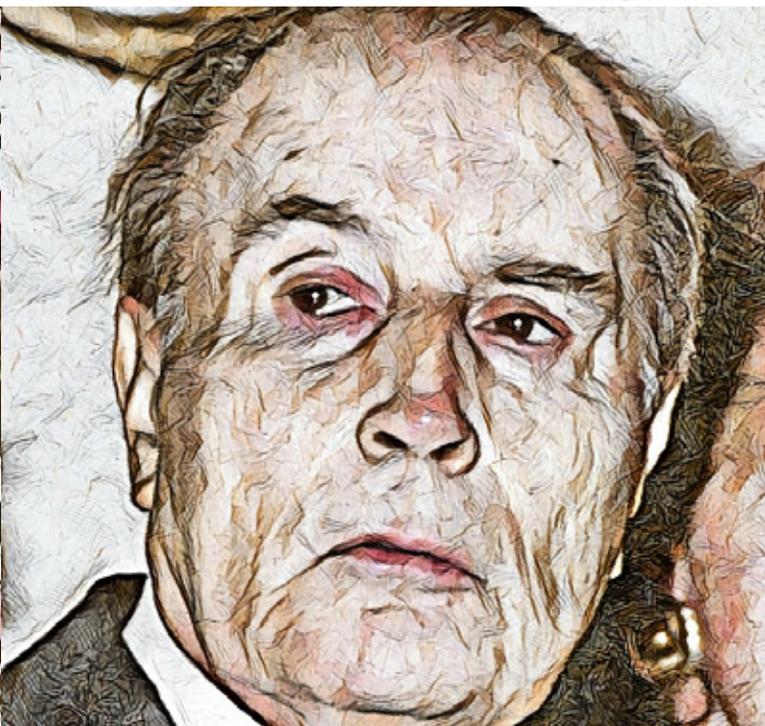
LE TRIOMPHE DES «SAM'SUFFIT»

Les ministres ont l'art, parfois, de se prendre les pieds dans le tapis et de lancer une polémique là où ils souhaitaient seulement lancer une réflexion. Ainsi Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au Logement, qui a déclaré récemment que la construction de maisons individuelles est «*une impasse écologique, économique et sociale*», ajoutant que «*l'idéal des Français, ce rêve construit pour eux dans les années 70, n'est plus tenable*».

Le propos n'est pas totalement absurde. Qui dit maison individuelle dit, dans la plupart des cas, éloignement des centres villes, donc voitures, essence, fuel et gasoil, pollution. Et qui dit maisons à la périphérie dit aussi désertification des centres villes, construction d'hypermarchés, éloignement des services publics, etc.

La réflexion n'est donc pas illégitime. Mais, politiquement, quelle maladresse! La ministre n'aurait pas fait mieux [ou pire] si elle avait voulu démontrer que l'écologie punitive gagne du terrain, voire si elle avait voulu s'en prendre [ce qu'elle n'avait évidemment pas en tête] à la liberté des citoyens de se loger comme bon leur semble. Or, depuis les années 1960-70, la maison individuelle, qu'on l'achète ou qu'on la fasse construire sur

* <https://www.fondapol.org/etude/les-attentats-islamistes-dans-le-monde-1979-2021>



D'après photo DR

un petit carré de territoire, c'est le rêve de 75 % des Français, à qui on a tellement répété, des années Pompidou aux années Sarkozy, que le nouvel horizon du pays était celui d'une «*France de propriétaires*».

Aujourd'hui, 56 % des Français vivent dans une maison individuelle (naguère, on disait «un pavillon») et cette petite «Sam'suffit» semble être devenue le modèle indépassable de bonheur, avec en prime un barbecue, un peu de gazon pour les enfants et une piscine si les revenus le permettent (les Français sont devenus en 2021, après les Américains, les plus gros utilisateurs de piscines individuelles).

Dans *La France sous nos yeux* (Editions du Seuil), Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely étudient le phénomène, notant que «*ménages modestes, bourgeois, banlieusards... peu de catégories sociales résistent à la puissance d'attraction*» de la maison individuelle. Mais, quand le rêve tourne au cauchemar (le prix du fuel et de l'essence, l'absence de petits commerces et de médecins), ça peut aussi donner la révolte des Gilets jaunes, car le premier rond-point n'est jamais loin du lotissement. Emmanuelle Wargon aurait dû y penser...

UN ROMAN DU XIX^E SIÈCLE

S'il ne s'agissait pas d'une journaliste aussi incontestable que Solenn de Royer, on serait pris d'un doute à la lecture de son livre, *Le dernier secret* (Editions Grasset). Quoi? François Mitterrand, dont on connaissait la première famille, officielle et un rien chaotique, et la seconde, celle d'Anne Pinget et de Mazarine, avait une autre vie cachée!

C'est ce que raconte Solenn de Royer, grand reporter au *Monde*, avec une infinie pudeur et d'une plume délicate: de 1988 à sa mort en 1996, l'ancien Président de la République a entretenu une liaison avec Claire. Le prénom a été modifié, c'est elle-même qui a choisi le titre du roman de Jacques Chardonne, l'un des écrivains chéris de Mitterrand. Claire, étudiante en droit au moment de leur rencontre, est aujourd'hui en poste au ministère des Affaires étrangères. Signe particulier: en 1988, Mitterrand est âgé de 72 ans et Claire n'en a que 22.

Le président appelle la jeune femme au téléphone, souvent plusieurs fois par jour. Il l'emmène dans un voyage officiel, lui

conseille ou lui offre des livres, se promène avec elle sur les quais de Seine, la retrouve au restaurant, la dépose à la Sorbonne où elle doit suivre ses cours. Un soir, devant son insistance, il accepte de lui donner l'une de ses célèbres écharpes rouges après s'être fait prier un peu...

François Mitterrand apparaît, comme toujours, avec de multiples facettes. Il est conquis par la jeunesse de Claire et flatté d'avoir attiré son regard et ses sentiments. Mi-amoureux, mi-Pygmalion, il se dévoile parfois bêtement jaloux, tendre et macho, attentionné et follement égoïste, et finalement terriblement détaché. Est-elle malheureuse? Il lui lance: «*Passe ton chemin!*»

Jamais déplacé, malgré l'ambiguïté de la situation, *Le dernier secret* raconte une histoire d'amour belle et douloureuse, car clandestine et destinée à ne pas durer. On pense à Clemenceau et à son dernier amour, Marguerite Baldensperger, de quarante ans sa cadette. On y croise bien sûr la politique, omniprésente. Le président doit-il gracier un détenu? Claire lit le dossier par-dessus son épaule. S'apprête-t-il à inaugurer la pyramide du Louvre? Elle l'aide à choisir sa cravate. François de Grossouvre vient-il de se suicider dans son bureau de l'Élysée? Elle est le premier témoin de la réaction du Président de la République.

Ce Président de la République, dont la charge est immense, pouvait donc à la fois vivre un peu rue de Bièvre avec sa famille officielle; quai Branly où il retrouvait chaque soir Anne Pinget et jouait parfois à Dallas avec Mazarine; trouver le temps d'aller rue du Four chez Claire ou de lui laisser, sur son répondeur (il n'y avait pas encore de portables!) un nombre incroyable de messages soigneusement conservés sur cassettes.

On serait tenté, sans mauvais goût, de dire «*quel homme!*» et on en finit par se demander si la charge présidentielle est aussi écrasante qu'on le croit... On ne peut pas non plus s'empêcher de se dire qu'aujourd'hui, entre la tyrannie des réseaux sociaux et les exigences de la sécurité présidentielle, une telle histoire serait impossible.

Peut-être faut-il lire *Le dernier secret* comme une œuvre romanesque, car le texte de Solenn de Royer est beau comme un roman du XIX^e siècle. Rien que pour cela, François Mitterrand l'aurait sûrement lu, relu et aimé. ■



**agir
PLUS**

SOLUTION CHAUFFAGE PERFORMANT

⊖ DE CONSOMMATION

⊕ DE CONFORT

OPTEZ POUR LA CLIMATISATION
RÉVERSIBLE ET BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE* DE **500 €**

Faites une simulation de prime et demandez un
devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur
corse.edf.fr/agirplus/